

**Procès-verbal****10^e assemblée ordinaire du conseil d'administration**

Le mardi 9 décembre 2025, à 19 h
Centre communautaire Champigny
7519, boul. Wilfrid-Hamel (salle polyvalente)
Séance tenu en mode hybride

Présences**Membres avec droit de vote :**

■ Réjean Martel	Président
■ Patrick Auclair	Trésorier
■ Maxime Le Pluert	Vice-président
■ Aline Dumont	Secrétaire
■ Angélique Fortin	Administratrice
■ Patrick L'Heureux	Administrateur
■ Jean-François Perreault	Administrateur
■ Constant Pilote	Administrateur (en ligne)
■ Sébastien Deveault	Administrateur (en ligne)

Absences

■ Gabriel Dusablon	Conseiller du district du Plateau
--------------------	-----------------------------------

Autres présences

■ Yannick Fauteux	Conseiller du district Cap-Rouge-Laurentien
■ Maxime Thibeault	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
■ Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 3 personnes participent à l'assemblée (deux en ligne, une en salle).



Ordre du jour

10^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mardi 9 décembre 2025, à 19 h
Centre communautaire Champigny
7519, boul. Wilfrid-Hamel (salle polyvalente)
Séance tenu en mode hybride

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025	19 h 05
■ 3.1 Rapports et études – PPU Secteur sud de l'aéroport	
■ 3.2 Lieux de votation lors des élections 2025	
■ 3.3 Suivis des résolutions : CQA-25-CA-60	
4. Affaires découlant du procès-verbal	19 h 10
5. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 20
6. Période de questions et commentaires du public	19 h 35
7. Trésorerie	19 h 50
■ 7.1 Paiement des frais de secrétariat	
■ 7.2 Autorisation des dépenses	
8. Dossiers en cours	19 h 55
■ Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025-2028	
■ Programme de mobilisation des conseils de quartier en faveur de la biodiversité	
■ Projet Primev'Air	
■ Tables [Vélo, transport en commun et des présidents]	
9. Correspondance	20 h 35
■ Page Facebook	
10. Varia	20 h 40
11. Fin de l'assemblée	20 h 45



1. Ouverture de l'assemblée

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19h et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

M. Réjean Martel propose l'ajout du sujet «Nouvelle image de marque des Conseils de quartier» avant le point de l'adoption du procès-verbal.

Résolution CQA-25-CA-63

Sur proposition de M. Patrick Auclair, appuyée par M. Patrick L'Heureux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification susmentionnée.

Adoptée à l'unanimité

Nouvelle image de marque des Conseils de quartier

MM. Réjean Martel, Patrick L'Heureux et Maxime Le Pluart étaient présents à la soirée de dévoilement de la nouvelle image des Conseils de quartier à l'Hôtel de Ville de Québec.

M. Maxime Thibeault présente, à l'aide d'un support visuel, le nouveau logo qui pourra être utilisé sur différents supports de communication des Conseils : procès-verbaux, rapport annuel, page Facebook, fond d'écran Teams, ainsi qu'une bannière *roll up* pour chacun des Conseils de quartier. M. Réjean Martel propose aux membres d'avoir deux bannières, étant donné que les séances du Conseil de l'Aéroport alternent entre deux locaux. Les membres approuvent.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 11 novembre 2025

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION CQA-25-CA-64

Sur proposition de M^{me} Angélique Fortin, appuyée par M. Maxime Le Pluart, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la dernière séance tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité



4. Affaires découlant du procès-verbal

4.1 Rapports et études – PPU Secteur sud de l'aéroport

M. Réjean Martel rappelle qu'une citoyenne avait demandé au Conseil, lors de sa dernière séance, s'il était possible d'avoir accès aux caractérisations écologiques (végétales, animales) du site concerné par le projet de parc industriel au sud de l'Aéroport.

M. Maxime Thibeault s'est renseigné, il n'a pu obtenir une réponse positive, mais il continue de pousser les recherches auprès des urbanistes.

4.2 Lieux de votation lors des élections 2025

M. Réjean Martel a transmis aux membres la réponse du Bureau du directeur des élections aux commentaires du Conseil sur les lieux de votation lors des élections municipales du 2 novembre dernier.

En réponse à votre correspondance du 17 novembre dernier concernant les lieux de vote, voici les explications en lien avec vos questionnements et ceux d'électeurs de votre quartier.

D'abord, il faut mentionner qu'à l'élection de 2021 qui s'est déroulée dans le contexte de la COVID, nous avions prévu plus de lieux de vote. En effet, 165 lieux de vote permettaient la présence de moins d'électeurs qu'à l'habitude par endroit. Pour l'élection 2025, le choix a été fait de revenir davantage à la normale, pour passer à 124 lieux de vote. Ce faisant, chaque lieu comporte plus de sections de vote et par le fait même, une distance un peu plus grande à parcourir pour certains électeurs. Ce travail de découpage s'effectue rigoureusement à chaque élection afin de concilier tant pour le vote par anticipation que le jour du scrutin, le déplacement de l'électeur, la disponibilité du lieu ainsi que son accessibilité, sa grandeur (capacité d'accueil de sections de vote) ainsi que le budget alloué pour la location des locaux.

Le travail de découpage du territoire en bassins et sections de vote s'effectue bien avant l'élection ainsi que la réservation des lieux de vote. Or, tout le découpage en sections était finalisé lorsque nous avons appris que nous n'avions pas accès au Collège de Champigny, tel que prévu, puisque ce dernier avait été réservé à d'autres fins. Nous devions donc le remplacer par un autre local pouvant accueillir 8 sections de vote, et ce, tant pour le vote par anticipation que lors du jour du scrutin. Quant à lui, le centre communautaire de Champigny ne peut accueillir que 4 sections de vote et c'est pour cette raison que nous ne l'avions pas retenu cette année. C'est dans ce contexte, où il était trop tard pour revoir les bassins de votation, que le choix de la Base de plein air de Sainte-Foy a été fait. Ainsi, les électeurs qui devaient au départ voter au Collège Champigny ont dû aller voter à cet endroit. La rue Laberge étant fermée en raison de travaux d'Hydro-Québec, nous sommes bien conscients que le déplacement pour aller voter est devenu plus compliqué pour les électeurs. Il s'agissait de circonstances hors de notre contrôle mais nous avons tenté une démarche auprès d'Hydro-Québec afin que les travaux soient reportés mais cela n'était pas possible de leur côté.



Quant à l'école Jouvence, le centre de services scolaires des Découvreurs nous a informés que nous n'étions pas autorisés à l'utiliser en raison de travaux à cette école. Nous avons donc choisi l'école des Primevères en remplacement.

Globalement sur la question des lieux de vote, nous avons fait face cette année à certaines difficultés relatives à la disponibilité de lieux. Lorsque les lieux prévus ne sont pas des endroits gérés par la Ville, nous devons traiter avec des propriétaires privés, des Fabriques ou des centres de services scolaires et le défi a été particulièrement grand en 2025 à cet égard. Des lieux habituellement acquis sont devenus indisponibles pour toutes sortes de motifs et parfois disponibles moyennant plusieurs nouvelles conditions jusqu'ici jamais invoquées.

Soyez assuré que vos commentaires sont bien notés dans le cadre de la prochaine élection. D'ailleurs, les constats de cette année sur la non-disponibilité de certains lieux pourront éventuellement amener une réflexion quant à la recherche de nouveaux endroits. Notre préoccupation est la vôtre, faciliter l'exercice du droit de vote à tous les citoyens et ainsi poursuivre l'amélioration du taux de participation. Le taux de participation de 51,3% cette année pour la Ville de Québec représente une nette amélioration par rapport à 2021 et 2017.

4.3 Résolution CQA-25-CA-60 : Plan d'intervention en zone agricole (sécurité civile)

Considérant le récent bris d'aqueduc survenu en août dernier dans le secteur de la rue Notre-Dame, le Conseil de quartier de l'Aéroport avait demandé au Bureau de la Sécurité civile de la Ville plus d'informations à propos d'un plan d'intervention lorsqu'un incident important (bris d'aqueduc, incendie, etc.) survient en milieu agricole.

M. Maxime Thibeault est toujours en attente d'un retour et relancera le Bureau à ce sujet. La direction de l'arrondissement est également saisie de la résolution.

4.4 En complément d'information pour la résolution CQA 25-CA-57 (Traverses piétonnes Benjamin-Sulte et Paul-VI)

Le Service du transport et de la mobilité intelligente confirme que les comptages standard sont réalisés lors d'une même journée, pendant deux périodes de trois heures chacune : de 7h à 10h et de 15h à 18h. Cela permet de capter les deux périodes de pointes (véhiculaires) de la journée, ainsi que les éventuelles périodes de mouvements piétons dus aux écoles.

M. Maxime Thibeault est toujours en attente de savoir si le recomptage par la Ville se fera.

5. Période d'information des conseillers municipaux

M. Yannick Fauteux partage quelques points d'information :



Il a demandé un état de situation complet concernant la sécurité routière sur le boulevard Hamel sur le tronçon Jean-Gauvin / Route de l'Aéroport.

La Ville a procédé à des analyses sur la sécurité routière sur le rang Saint-Ange et suite aux résultats, elle admet qu'il y a des enjeux de vitesse. Le conseiller souhaite pousser le dossier plus loin avec des partenaires du MTMD pour rajouter de nouvelles signalisations qui seraient normalement installées au printemps prochain.

Stationnement Avenue de la Famille/Bernard-Grondin : le conseil d'arrondissement a recommandé d'interdire le stationnement du côté sud de l'avenue de la Famille entre le 1557 et la rue Bernard-Grondin ainsi que sur les deux côtés de la rue Bernard-Grondin, entre le boulevard Hamel et l'Avenue de la Famille.

Le conseiller fait part que l'équilibre des budgets alloués aux différents projets de la Ville est ardu cette année, étant donné la conjoncture économique et le remboursement de la dette de la Ville.

La Ville envisage de fermer 4 ou 5 patinoires extérieures pour l'hiver 2026-27 et l'un des critères de sélection sera l'achalandage des patinoires.

M. Réjean Martel demande si une patinoire couverte est prévue pour le secteur. M. Yannick Fauteux répond qu'il doit y en avoir une par arrondissement, que le lieu pour notre arrondissement n'est pas confirmé, mais qu'il y aurait peut-être une possibilité dans Cap-Rouge-Laurentien.

M. Patrick L'Heureux suggère de faire un rappel aux citoyens concernant l'application du règlement sur l'utilisation des appareils de chauffage au bois et qu'un inspecteur pourrait passer lors des épisodes de smog.

6. Période d'intervention des citoyen.ne.s

Un citoyen aborde le sujet des négociations avec la Bibliothèque de l'Ancienne-Lorette pour permettre un accès aux citoyens du secteur Chauveau, négociations qui avaient été débutées par l'ancien conseiller municipal, M. David Weiser. M. Yannick Fauteux répond que les négociations se poursuivent.

Le citoyen demande si le projet de réaménagement de la route de l'Aéroport entre le boulevard Wilfrid-Hamel et l'avenue Notre-Dame annoncé en mai 2025 afin d'améliorer une des «portes d'entrée» de Québec est toujours en cours. M. Réjean Martel explique qu'il s'agissait surtout d'une réflexion embryonnaire entre plusieurs paliers de gouvernement, mais qu'il n'y avait pas de plan d'établi.



La citoyenne ayant faite la requête pour l'accès aux caractérisations écologiques du site du projet de parc industriel au sud de l'Aéroport souhaite ajouter le point de la compensation pour destruction de ressources naturelles/milieux humides, si une rencontre avec l'urbaniste est prévue. M. Maxime Thibeault vérifiera s'il peut ajouter cette requête et effectuera un suivi auprès du Conseil. Il précise que la Ville a resserré son règlement sur les stationnements pour augmenter la végétation et diminuer les îlots de chaleur.

7. Trésorerie

M. Patrick Auclair mentionne que le solde du compte est de 5 380,39\$.

7.1 Frais de secrétariat

RÉSOLUTION CQA-25-CA-65

Sur proposition de M. Patrick L'Heureux, appuyée par M. Jean-François Perreault, il est résolu de verser 125\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance du Conseil de l'Aéroport.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION CQA-25-CA-66

Sur proposition de M^{me} Angélique Fortin, appuyée par M. Patrick Auclair, il est résolu de verser 125\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de novembre du Conseil de l'Aéroport en différé.

Adoptée à l'unanimité

M. Réjean Martel partagera aux membres la politique de reconnaissance des bénévoles du Conseil, avec une échelle établissant le montant du cadeau alloué selon le nombre d'années d'implication du membre.

7.2 Autorisation des dépenses

RÉSOLUTION CQA-25-CA-67

Sur proposition de M. Maxime Le Pluart, appuyée par M. Patrick L'Heureux, il est résolu d'autoriser une dépense jusqu'à un montant de 50\$ pour l'achat de collations en vue de la prochaine séance afin de souligner le début de l'année 2026.

Adoptée à l'unanimité



8. Dossiers en cours

8.1 Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025-2029

M. Sébastien Deveault explique que le comité continue de travailler sur leurs slogans.

M. Patrick L'Heureux a fait des démarches pour obtenir l'information des tarifs pour un espace publicitaire dans le Journal local, pour rappeler les actions du Conseil de quartier en matière de sécurité routière. Il partage la feuille des tarifs ; le Conseil de quartier étant un OBNL, les tarifs sont à 50% du prix affiché.

Les membres discutent du contenu qu'ils souhaitent mettre de l'avant. Le comité travaille sur une publicité ½ page au printemps.

8.2 Programme de mobilisation des conseils de quartier en faveur de la biodiversité

M. Sébastien Deveault a eu une rencontre avec le responsable du Conseil de bassin de la Rivière Cap-Rouge. La semaine dernière, la Ville a tenu une séance d'information sur les projets en matière de biodiversité et le projet du Conseil de l'Aéroport a été cité en exemple, ce qui a rendu les organisateurs du projet bien fiers et très motivés à poursuivre les activités.

La date butoir de l'appel à projet est le 15 janvier 2026.

M. Réjean Martel invite à réfléchir à la portée des activités et au budget qui y sera alloué.

8.3 Projet Primev'Air

M. Maxime Thibeault a confirmé que la demande de projet de capteurs a été acceptée par la Ville. Il transmettra l'argent (10 000\$) au Conseil dès qu'il aura le chèque en main.

M. Jean-François Perreault a contacté le responsable à l'Aéroport de Québec à quelques reprises et il a depuis obtenu un retour optimiste. Une contribution de la Caisse Desjardins est également dans les plans; il confirmera le tout éventuellement.

Le groupe RevolvAir s'est montré ouvert à partager le projet.

Il sonde le Conseil sur comment publiciser le projet et rechercher des citoyens intéressés à accueillir un capteur chez eux.

Il tiendra le Conseil au courant lorsqu'il aura de plus amples développements.

8.4 Tables

Table de concertation vélo



M. Maxime LePluart a contacté la table de concertation vélo et il a été ajouté au groupe.

Table de concertation sur le transport en commun

M^{me} Angélique Fortin n'a pas eu de nouvelle communication à propos de la table.

Table des président.e.s de Conseils de quartier

M. Réjean Martel mentionne que la table a été relancée, mais il ne peut assister à la prochaine rencontre du 16 décembre 2025. M. Patrick Auclair y sera.

9. Correspondance

M. Maxime Thibeault fait part que le Conseil a reçu une carte de souhaits de la députée Geneviève Guilbault.

10. Divers

M. Maxime Thibeault fait part que la Ville est toujours en vifs pourparlers avec Google concernant les problèmes encourus avec la plate-forme *Google Workspace* (stockage de documents, adresses courriel, etc.) Actuellement, le courriel du conseil de quartier de l'Aéroport ne fonctionne pas.

M. Patrick Auclair rapporte que la Ville est en train d'arpenter la route Notre-Dame pour évaluer la possibilité de remonter la route dans le secteur des inondations.

Il a également participé à une séance du Comité consultatif et communautaire de l'Aéroport où il rappelé l'importance de la qualité de l'air pour le secteur Champigny.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épousé, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 15.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Aline Dumont et M. Réjean Martel.

Réjean Martel, président

Aline Dumont, secrétaire